

**LUK B**

In de bijlagen bij het Belgisch Staatsblad bekend te maken kopie
na neerlegging van de akte ter griffie

Voor-
behouden
aan het
Belgisch
Staatsblad



Ondernemingsrechtbank
Antwerpen

01 APR. 2026

Afdeling Griffie
ANTWERPEN

Ondernemingsnr : **0403 992 231**

Naam

(voluit) : **Atlas Copco Airpower**

(verkort) :

Rechtsvorm : **Naamloze Vennootschap**

Volledig adres v.d. zetel : **Boomsesteenweg 957, 2610 Wilrijk**

Onderwerp akte : ONTSLAG EN BENOEMINGEN / RECAPITULATIE DER MACHTEN

FRANSE VERTALING VAN DE NOTULEN VAN DE VERGADERING VAN DE RAAD VAN BESTUUR
VAN 27 FEBRUARI 2026

UNE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A ÉTÉ ORGANISÉE PAR VIDEOCONFERENCE
LE 27 FEVRIER 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES:

Révocations et nominations

A partir du 15 août 2025 la procuration spéciale est accordée à monsieur Rudolf (Rudy) Verstrepen, manager de l'unité de production Oil Free Air Anvers, la compétence de signature pour les opérations journalières y compris celles de nature financière dans l'unité de production Oil Free Air Anvers au sein d'Atlas Copco Airpower NV, agissant conjointement avec le directeur de la division Oil Free Air ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Oil Free Air. Compétence de signature pour tous les documents concernant les contrats d'achats à l'exception des contrats d'investissements agissant avec le directeur de la division Oil Free Air ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Oil Free Air ou agissant conjointement avec le vice-président sourcing de la division Oil Free Air.

A partir du 1er septembre 2025 la procuration spéciale est accordée à monsieur Alexander Pavlov, vice-président Marketing Medium Pressure pour la division Oil Free Air : compétence de signature pour tous les documents afférents aux contrats de vente et aux activités de marketing concernant les produits et services courants moyennant la réalisation de l'objectif commercial de la société; agissant conjointement avec le directeur général de la division Oil Free Air ou conjointement avec un administrateur ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Oil Free Air.

A partir du 1er janvier 2026, monsieur Leonardo Serrano est nommé directeur de la division Oil Free Air. Dans cette capacité, il aura les mêmes pouvoirs de gestion journalière attribués aux autres directeurs-généraux et directeurs ; la gestion journalière de la société et le pouvoir de représentation et d'engagement de la société en matière de gestion journalière au sens de l'article 7:121 du Code des Sociétés et des Associations, agissant conjointement avec un des autres directeurs-généraux ou directeurs, ou agissant conjointement avec un administrateur. Monsieur Ben Van Hove a démissionné de la fonction de directeur de la division Oil Free Air le 30 octobre 2025.

A partir du 1er janvier 2026 la procuration spéciale est accordée à monsieur Jannes Schepers, vice-président de Atlas Copco Brand pour la division Industrial Air : compétence de signature pour tous les documents afférents aux contrats de vente et aux activités de marketing concernant les produits et services courants moyennant la réalisation de l'objectif commercial de la société; agissant conjointement avec le directeur général de la division Industrial Air ou conjointement avec un administrateur ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Industrial Air. La procuration spéciale accordée antérieurement à monsieur Stef Lievens pour la division Industrial Air, est révoquée avec effet au 1er janvier 2026.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Op de laatste blz. van **Luik B** vermelden : **Voorkant** : Naam en hoedanigheid van de instrumenterende notaris, hetzij van de perso(n)en(en) bevoegd de rechtspersoon ten aanzien van derden te vertegenwoordigen

Achterkant : Naam en handtekening (dit geldt niet voor akten van het type "Mededelingen").

A partir du 1er janvier 2026 la procuration spéciale est accordée à monsieur Hans Magits, vice-président Engineering High Pressure and Gas Applications pour la division Airtec : Procuration pour vérifier et confirmer que les produits développés par la division respective sont conformes aux lois et normes applicables et, à cette fin, pouvoir de signature pour tous les actes, documents, procès-verbaux et/ou registres.

A partir du 1er janvier 2026 la procuration spéciale est accordée à monsieur Hans Magits, vice-président Engineering High Pressure and Gas Applications pour la division Air and Gas Applications : Procuration pour vérifier et confirmer que les produits développés par la division respective sont conformes aux lois et normes applicables et, à cette fin, pouvoir de signature pour tous les actes, documents, procès-verbaux et/ou registres.

La procuration spéciale accordée à monsieur Hans Magits, vice-président Engineering pour la division Oil Free Air, est révoquée avec effet au 1er janvier 2026.

La procuration spéciale accordée à monsieur Christian Auvray, vice-président Marketing pour la division Industrial Air, est révoquée avec effet au 1er janvier 2026.

A partir du 1er janvier 2026, la procuration spéciale est accordée à madame Tineke Van Hunskerken, contrôleur de gestion de l'unité de production Industrial Air Anvers, la compétence de signature pour les opérations journalières y compris celles de nature financière dans l'unité de production Industrial Air Anvers au sein d'Atlas Copco Airpower NV, agissant conjointement avec le manager de l'unité de production Industrial Air Anvers ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Industrial Air. Compétence de signature pour tous les documents concernant les contrats d'achats à l'exception des contrats d'investissements agissant avec le manager de l'unité de production Industrial Air Anvers ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Industrial Air ou agissant conjointement avec le vice-président sourcing de la division Industrial Air.

A partir du 1er janvier 2026, la procuration spéciale est accordée à madame Nadine Van Houdenove, contrôleur de gestion de l'unité de production Oil Free Air Anvers, la compétence de signature pour les opérations journalières y compris celles de nature financière dans l'unité de production Oil Free Air Anvers au sein d'Atlas Copco Airpower NV, agissant conjointement avec le manager de l'unité de production Oil Free Air Anvers ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Oil Free Air. Compétence de signature pour tous les documents concernant les contrats d'achats à l'exception des contrats d'investissements agissant avec le manager de l'unité de production Oil Free Air Anvers ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Oil Free Air ou agissant conjointement avec le vice-président sourcing de la division Oil Free Air.

À partir du 1er mars 2026, la procuration spéciale est accordée à Madame Handan Sahin Koças, en sa qualité de directeur financier et personne chargée des pouvoirs de la gestion journalière ; la gestion journalière de la société ainsi que le pouvoir de représenter et d'engager la société en matière de gestion journalière au sens de l'article 7:121 du Code des Sociétés et des Associations, agissant conjointement avec l'un des directeurs-généraux ou directeurs, ou agissant conjointement avec un administrateur. À partir du 31 mars 2026, Monsieur Alex Bongaerts démissionnera de la fonction de directeur financier et de personne chargée de la gestion journalière au sens de l'article 7:121 du Code des Sociétés et des Associations.

À partir du 1er mars 2026, la procuration spécial est accordée à monsieur John Rouquart, Teamleader Credit Control, Legal & Finance Projects, avec compétence de signature pour les opérations journalières de nature financière au sein de la société, agissant conjointement avec un des directeurs ou avec un membre du conseil d'administration, ainsi que pour signer les documents d'assurance, les garanties bancaires et de location ; pour les montants inférieurs à € 25.000, compétence de signature agissant seul ; pour les montants de € 25.000 ou plus, compétence de signature agissant conjointement avec madame Handan Sahin Koças, administrateur ou avec madame Dunja Steculorum, manager de finances.

Procuration spéciale est accordée à HLB Sefico SRL, 2600 Anvers (Berchem), Berchemstadionstraat 76 boîte 9, représentée par Monsieur Christophe Jardinet, avec droit de substitution, afin de représenter la société devant le Greffe du tribunal d'entreprise d'Anvers pour signer tous les formulaires nécessaires concernant la publication dans les annexes du Moniteur Belge de toutes les décisions prises par le conseil d'administration ou par l'assemblée générale.

Procuration spéciale est accordée, avec possibilité de substitution, à la société HLB Sefico SRL, 2600 Anvers (Berchem), Berchemstadionstraat 76 boîte 9, représentée par Christophe Jardinet, aux fins d'accomplir tous les actes juridiques qui s'inscrivent dans le cadre général de la mission d'assumer la défense de ses intérêts fiscaux du Service Public Fédéral des finances, notamment, la rédaction, la signature et le dépôt vis-à-vis des déclarations à l'impôt des sociétés et TVA.

Le Conseil d'administration l'autorise à signer tous les documents, à introduire et à liquider toutes les réclamations éventuelles, à discuter et à trancher toutes questions et à prendre connaissance de toutes pièces se rapportant à son dossier fiscal, le tout dans le sens le plus étendu et en promettant la ratification des actes de son mandataire.

Coordination des pouvoirs

Le conseil d'administration décide et confirme la coordination mentionnée ci-dessus de tous les pouvoirs actuels de représentation générale et de gestion journalière ainsi que des procurations spéciales.

Les décisions traitées précédemment sont déjà incluses dans cette coordination.

- Sans préjudice au pouvoir de représentation général du conseil d'administration en tant que collège, la société, conformément à l'article 19 des statuts, est liée valablement judiciairement et extrajudiciairement par deux administrateurs qui agissent conjointement. Les administrateurs actuels sont : monsieur Philippe Ernens, président du conseil d'administration et administrateur-directeur-général ; monsieur Andrew Walker, administrateur-directeur-général ; monsieur Peter Kinnart, administrateur ; monsieur Alex Christiaan Jan Bongaerts, administrateur (jusqu'au 31 mars 2026) ; madame Handan Sahin Koças, administrateur (à partir du 1er mars 2026) et monsieur Wouter Ceulemans, administrateur.

- La gestion journalière de la société et le pouvoir de représentation et d'engagement de la société en matière de gestion journalière au sens de l'article 7:121 du Code des Sociétés et des Associations sont exercés par le directeur général et les directeurs dénommés ci-après, agissant conjointement, ou par l'un d'eux agissant conjointement avec un administrateur; monsieur Philippe Ernens, administrateur-directeur-général de la Compressor Technique Business Area; monsieur Bert Derom, directeur de la division Industrial Air; monsieur Leonardo Serrano, directeur de la division Oil-Free Air; monsieur Wouter Ceulemans, administrateur et directeur de la division Airtec; madame Melody Miller, directeur de la division Medical Gas Solutions; monsieur Andrew Walker, directeur général de la Power Technique Business Area; monsieur Dirk Beyts, directeur de la division Compressor Technique Service; monsieur Alex Christiaan Jan Bongaerts, administrateur - directeur financier (jusqu'au 31 mars 2026), madame Handan Sahin Koças, administrateur – directeur financier (à partir du 1er mars 2026), monsieur Stefaan Vertriest, directeur de la division Power Technique Service; monsieur Hendrik Timmermans, directeur de la division Portable Air ; monsieur Joeri Ooms, directeur de la division Air and Gas Applications.

- Procuration spéciale accordée à monsieur David Hallette dans la capacité de vice-président Business Control de la Compressor Technique Business Area : compétence de signature pour les opérations journalières de la société, y compris celles de nature financière, agissant conjointement avec un des directeurs ou avec un membre du conseil d'administration.

- Procuration spéciale accordée à monsieur Fredrik Kuchler dans la capacité de vice-président Business Control de la Power Technique Business Area : compétence de signature pour les opérations journalières de la société, y compris celles de nature financière, agissant conjointement avec un des directeurs ou avec un membre du conseil d'administration.

- Procuration spéciale accordée au tax manager : monsieur Ruben De Boeck, tax manager, a la compétence de signature pour les opérations journalières au sein de la société de nature fiscale, agissant conjointement avec l'un des directeurs susdits ou avec un membre du conseil d'administration.

- Procuration spéciale accordée au manager financier : madame Dunja Steculorum, a la compétence de signature pour les opérations journalières au sein de la société, y compris celles de nature financière, et la compétence de signature de garanties bancaires, agissant conjointement avec l'un des directeurs susdits ou avec un membre du conseil d'administration ou avec monsieur John Rouquart, teamleader credit control, legal & finance projects.

- Procuration spéciale accordée au IT Manager du département Compressor Technique Information Services : monsieur Kris Feys, directeur IS/IT de la branche d'activité Technique des compresseurs, a la compétence de signature pour les opérations journalières en relation avec le département Compressor Technique Information Services, agissant conjointement avec l'un des directeurs susdits ou avec un membre du conseil d'administration.

- Procuration spéciale accordée au vice-président IS/IT de la Power Technique Business Area, monsieur Joris Van der Auwera : la compétence de signature pour les opérations journalières en relation avec Information Services et Information Technology, agissant conjointement avec l'un des directeurs susdits ou avec un membre du conseil d'administration.

- Procuration spéciale accordée au responsable de Logistics Compressor Technique, monsieur Hans Thibau : compétence de signature pour les opérations journalières en relation avec sa fonction, agissant conjointement avec l'un des directeurs susdits ou avec un membre du conseil d'administration.

- Procurations spéciales accordées aux contrôleurs de gestion des divisions suivantes : pour les opérations journalières y compris celles de nature financière dans leurs divisions respectives, les contrôleurs de gestion mentionnés ci-après ont la compétence de signature, agissant conjointement avec le directeur général de leur division ou avec un membre du conseil d'administration : monsieur Ruben Sinnaeve, contrôleur de gestion de la division Industrial Air; madame Susanne Klomp, contrôleur de gestion de la division Airtec; monsieur Jacopo Tomasso, contrôleur de gestion de la division Compressor Technique Service; monsieur Benson Liu, contrôleur de gestion de la division Oil-Free Air; monsieur Marcin Kasprzyk, contrôleur de gestion de la division Portable Air; madame Julie Webster, contrôleur de gestion de la division Power Technique Service; monsieur Matthias Annerel, contrôleur de gestion de la division Medical Gas Solutions; madame Katrien Wyckmans, contrôleur de gestion de la division Air and Gas Applications.

- Procuration spéciale pour affaires de personnel accordée aux directeurs des divisions : les directeurs susdits ont chacun la compétence de signature pour chaque embauche et licenciement individuel d'ouvriers et d'employés dans leur division, compte tenu des règles internes qui sont valables au sein du groupe.

- Procuration spéciale pour affaires de personnel accordée au responsable des relations du travail : monsieur Alain De Dauw, vice-président HR Airpower Shared Services, et madame Isabelle De Vriese, manager du département Service Expatriés, ont chacun la compétence de signature pour chaque embauche et licenciement individuel de travailleurs et d'employés, à l'exception toutefois de l'embauche et du licenciement de la direction supérieure et de cadres étrangers (expatriés) et compte tenu des règles internes qui sont valables au sein du groupe.

- Procuration spéciale pour affaires de personnel accordée au manager du département Services Expatriés : madame Isabelle De Vriese, manager du département Services Expatriés : a la compétence de signature pour chaque embauche individuelle et pour chaque licenciement individuel d'ouvriers et d'employés "expatriés" (étrangers détachés), à l'exception toutefois de l'embauche et du licenciement de la direction supérieure et compte tenu des règles internes du groupe.

- Procuration spéciale accordée au vice-président Human Resources & Competence Development de la division Industrial Air, madame Pascale Penné : a la compétence de signature pour chaque embauche et licenciement individuel de travailleurs et d'employés pour la division Industrial Air, à l'exception toutefois de l'embauche et du licenciement de la direction supérieure et de cadres étrangers (expatriés) et compte tenu des règles internes qui sont valables au sein du groupe.

- Procuration spéciale pour formalités douanières : Les personnes suivantes ont chacune la compétence de signature agissant individuellement pour les formalités douanières : Hans Thibau, Paul Hermans, Christof Van den Eede, Dries Godaert et Andreas Otten.

- Procuration spéciale concernant l'achat accordée aux personnes suivantes : pour la division Portable Air, Tivi Huygen; pour la division Industrial Air, Mike Callens; pour la division Oil Free Air, Pieter Logghe; pour la division Compressor Technique Service, Gunter Koyen; pour la division Airtec, Victor Adriaens; pour la division Power Technique Service; Pieter Sourbron : compétence de signature pour tous les documents concernant les contrats d'achats à l'exception des contrats d'investissements; agissant conjointement avec le directeur de leur division ou conjointement avec un administrateur ou conjointement avec le contrôleur de gestion de leur division.

- Procuration spéciale concernant la vente et le marketing accordée aux personnes suivantes : pour la division Portable Air, Maarten Vermeiren; pour la division Industrial Air, Jannes Schepers et Christophe Lamarche; pour la division Oil Free Air, Jan Verstraeten et Alexander Pavlov; pour la division Compressor Technique Service, Björn Leempoels, Katleen Teck et Peter Leemans; pour la division Medical Gas Solutions, Rodolfo Reimberg; pour la division Power Technique Service, Ali Aljazzazi; pour la division Air and Gas Applications, Kris Leunckens, Mercedes Hernandez et Stan Laeremans : compétence de signature pour tous les documents afférents aux contrats de vente et aux activités de marketing concernant les produits et services courants moyennant la réalisation de l'objectif commercial de la société; agissant conjointement avec le

directeur de leur division ou conjointement avec un administrateur ou conjointement avec le contrôleur de gestion de leur division.

- Procuration spéciale accordée concernant l'ingénierie accordée aux personnes suivantes: pour la division Portable Air, monsieur Gill Dhooghe, pour la division Oil-Free Air, monsieur Yves Goister, monsieur Joris Van Geertsom et monsieur Manuel Vandevoorde, pour la division Industrial Air, monsieur Maarten van Acker, pour la division Airtec, monsieur Luc De Beul, monsieur Jens Boeckx, monsieur Hans Magits et monsieur Wim Bouwen, pour la division Compressor Technique Service, monsieur Carl Wouters ; pour la division Air and Gas Applications, monsieur Viktor Vriens et monsieur Hans Magits: Procuration pour vérifier et confirmer que les produits développés par la division respective sont conformes aux lois et normes applicables et, à cette fin, pouvoir de signature pour tous les actes, documents, procès-verbaux et/ou registres.

- Procuration spéciale accordée au Global Sustainability Manager pour la Compressor Technique Business Area, monsieur Jozef Verelst : pouvoir de signer toutes les déclarations de conformité REACH et les certificats d'origine ainsi que les déclarations de conformité pour toutes les législations, réglementations et normes internationales relatives aux produits développés et fabriqués par la Compressor Technique Business Area de la société.

- Pouvoirs spéciaux accordés à monsieur Sam Bishop, conseiller juridique, et monsieur Ewan Van Minnebruggen, Global Head of IP, qui disposent chacun d'un pouvoir de signature pour les questions relatives à la propriété intellectuelle, chacun agissant conjointement avec l'un des directeurs susmentionnés ou avec un membre du conseil d'administration.

- Procuration spéciale accordée au manager de l'unité de production (Product Company) Industrial Air à Anvers : monsieur Rudolf (Rudy) Verstrepen a la compétence de signature pour les opérations journalières y compris celles de nature financière dans l'unité de production Industrial Air Anvers au sein d'Atlas Copco Airpower NV, agissant conjointement avec le directeur de la division Industrial Air ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Industrial Air. Compétence de signature pour tous les documents concernant les contrats d'achats à l'exception des contrats d'investissements agissant avec le directeur de la division Industrial Air ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Industrial Air ou agissant conjointement avec le vice-président sourcing de la division Industrial Air.

- Procuration spéciale accordée au contrôleur de gestion de l'unité de production Industrial Air Anvers : madame Tineke Van Hunskerken a la compétence de signature pour les opérations journalières y compris celles de nature financière dans l'unité de production Industrial Air Anvers au sein d'Atlas Copco Airpower NV, agissant conjointement avec le manager de l'unité de production Industrial Air Anvers ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Industrial Air. Compétence de signature pour tous les documents concernant les contrats d'achats à l'exception des contrats d'investissements agissant avec le manager de l'unité de production Industrial Air Anvers ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Industrial Air ou agissant conjointement avec le vice-président sourcing de la division Industrial Air.

- Procuration spéciale accordée au manager de l'unité de production (Product Company) Oil Free Air à Anvers : monsieur Rudolf (Rudy) Verstrepen a la compétence de signature pour les opérations journalières y compris celles de nature financière dans l'unité de production Oil Free Air Anvers au sein d'Atlas Copco Airpower NV, agissant conjointement avec le directeur de la division Oil Free Air ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Oil Free Air. Compétence de signature pour tous les documents concernant les contrats d'achats à l'exception des contrats d'investissements agissant avec le directeur de la division Oil Free Air ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Oil Free Air ou agissant conjointement avec le vice-président sourcing de la division Oil Free Air.

- Procuration spéciale accordée au contrôleur de gestion de l'unité de production Oil Free Air Anvers : madame Nadine Van Houdenhove a la compétence de signature pour les opérations journalières y compris celles de nature financière dans l'unité de production Oil Free Air Anvers au sein d'Atlas Copco Airpower NV, agissant conjointement avec le manager de l'unité de production Oil Free Air Anvers ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Oil Free Air. Compétence de signature pour tous les documents concernant les contrats d'achats à l'exception des contrats d'investissements agissant avec le manager de l'unité de production Oil Free Air Anvers ou conjointement avec le contrôleur de gestion de la division Oil Free Air ou agissant conjointement avec le vice-président sourcing de la division Oil Free Air.

- Procuration spéciale accordée au Global Head of IP : monsieur Ewan Van Minnebruggen a la compétence de signature pour tous les documents relatifs aux brevets, modèles d'utilité, dessins et modèles, les interfaces utilisateur graphique (GUIs), les topographies des produits semi-conducteurs, la protection des bases de données et les droits d'auteur, agissant avec l'administrateur-directeur-général ou avec un des directeurs ou agissant conjointement avec un membre du conseil d'administration.

- Procuration spéciale accordée à monsieur John Rouquart, Teamleader Credit Control, Legal & Finance Projects, avec compétence de signature pour les opérations journalières de nature financière au sein de la société, agissant conjointement avec un des directeurs ou avec un membre du conseil d'administration, ainsi que pour signer les documents d'assurance, les garanties bancaires et de location ; pour les montants inférieurs à € 25.000, compétence de signature agissant seul ; pour les montants de € 25.000 ou plus, compétence de signature agissant conjointement avec monsieur Alex Bongaerts, administrateur jusqu'au 31e mars 2026 et/ou madame Handan Sahin Koças, administrateur à partir du 1er mars 2026, ou avec madame Dunja Steculorum, manager de finances.

- Procuration spéciale accordée à monsieur Sam Bishop, Senior Legal Counsel, avec compétence de signature pour les garanties bancaires, agissant conjointement avec un des directeurs ou avec un membre du conseil d'administration, avec monsieur John Rouquart, Teamleader Credit Control, Legal & Finance Projects, ou avec madame Dunja Steculorum, manager financier.

- Procuration spéciale accordée à HLB Sefico SRL, 2600 Anvers (Berchem), Berchemstadionstraat 76 boîte 9, représentée par Monsieur Christophe Jardinet, avec droit de substitution, afin de représenter la société devant le Greffe du tribunal d'entreprise d'Anvers pour signer tous les formulaires nécessaires concernant la publication dans les annexes du Moniteur Belge de toutes les décisions prises par le conseil d'administration ou par l'assemblée générale.

- Procuration spéciale accordée, avec possibilité de substitution, à la société HLB Sefico SRL, 2600 Anvers (Berchem), Berchemstadionstraat 76 boîte 9, représentée par Monsieur Christophe Jardinet, aux fins d'accomplir tous les actes juridiques qui s'inscrivent dans le cadre général de la mission d'assumer la défense de ses intérêts fiscaux du Service Public Fédéral des finances, notamment, la rédaction, la signature et le dépôt vis-à-vis des déclarations à l'impôt des sociétés et TVA.

Le Conseil d'administration l'autorise à signer tous les documents, à introduire et à liquider toutes les réclamations éventuelles, à discuter et à trancher toutes questions et à prendre connaissance de toutes pièces se rapportant à son dossier fiscal, le tout dans le sens le plus étendu et en promettant la ratification des actes de son mandataire.

Echt verklaard,
Berchem, 12 maart 2026
HLB Sefico BV
vertegenwoordigd door
Christophe Jardinet